

nière à se défendre des influences régnautes, et à fournir une longue carrière au milieu des éléments qui en abrègent la durée.

Ce que je viens de dire du physique et du moral des habitants de la Bresse ne paraîtra pas exagéré, si l'on jette les yeux sur cet extrait de la statistique du département de l'Ain. Voici en quels termes on entre dans notre pensée :

« Un teint pâle et livide, dit l'auteur de cette statistique, l'œil terne et abattu, les paupières engorgées, des rides nombreuses sillonnant la figure dans un âge où des formes molles et arrondies devraient seules s'y faire remarquer, des épaules étroites, des poitrines resserrées, un cou allongé, une voix grêle, une peau toujours sèche ou inondée par des sueurs débilitantes, une démarche lente et pénible, et tout l'appareil de souffrance de l'organe pulmonaire; vieux à trente ans, cassé ou décrépît à quarante ou cinquante; tel est l'habitant de la Basse-Bresse et de la Dombes, de ce vaste marais entrecoupé de quelques terrains vagues et de quelques sombres forêts. La santé est pour lui un bien inconnu. Né au milieu des causes d'insalubrité, il en ressent de bonne heure la funeste influence. L'enjouement de l'enfance, l'hilarité de la jeunesse s'y observent rarement. Un état valétudinaire tient lieu chez lui de la santé; il s'endort au sein des souffrances; son réveil est pour la douleur. Les organes principaux de la vie intérieure sont dans un état de faiblesse habituelle; delà une indifférence parfaite pour les maux d'autrui et pour les siens propres: l'habitant de ces tristes contrées semble perdre avec une sorte de stoïcisme les êtres qui lui sont les plus chers (1). »

Il faut être bien oublieux des intérêts de l'humanité et se montrer plus préoccupé des choses que des personnes pour nier l'influence malfaisante des étangs sur la santé, ou seulement pour taxer d'exagération les récits qui en ont été faits, à diverses époques, dans des vues purement philanthropiques.

(1) *Médecine légale* de Fodéré, t. v, p. 458.